



JOURNÉES INTERNATIONALES SOUTIEN À LA COOPÉRATION



ASEAN • UE

LES 30 ET 31 OCTOBRE 2017
AU RAFFLES HOTEL LE ROYAL
PHNOM PENH

DES EXPERTS DE L'ASEAN ET DE L'UE
AVEC LA PARTICIPATION DE PROFESSEURS, AVOCATS, NOTAIRES, JURISTES, EXPERTS
AUTOUR DE QUATRE TABLES RONDES





ASEAN • UE

Journées internationales
Soutien à la coopération



AGENDA



LUNDI 30 OCTOBRE

8:30 → SÉANCE INAUGURALE

- > M. le Professeur Michel GRIMALDI, professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, président du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental
- > Son Excellence M^{me} Eva NGUYEN BINH, ambassadrice de France au Cambodge
- > Son Excellence M. George EDGAR, ambassadeur de l'Union européenne au Cambodge
- > Témoignages d'étudiants UE et ASEAN (à confirmer)
- > Son Excellence M. PRAK Sokhonn, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Royaume du Cambodge

10:00 - 13:00 → PREMIÈRE TABLE RONDE : LA DIMENSION POLITIQUE DE L'ASEAN

ANIMATEUR :

Son Excellence M. SOK Siphana, conseiller auprès du gouvernement royal du Cambodge, associé-gérant SokSiphana&associates

INTERVENANTS :

- > Son Excellence M. George EDGAR, ambassadeur de l'Union Européenne au Cambodge
- > Son Excellence M. POU Sothirak, directeur exécutif de l'Institut cambodgien pour la coopération et la paix (CICP)
- > M. KEO Chhea, doyen, Techo Sen School of Government and International Relations, University of Cambodia
- > M. Ruth BANOMYONG, professeur à l'Université Thammasat, Bangkok

13:00 → Déjeuner offert par la Fondation pour le droit continental et l'Association Henri Capitant au Raffles Hotel Le Royal

14:00 - 17:00 → DEUXIÈME TABLE RONDE : LA DIMENSION JURIDIQUE DE L'ASEAN

ANIMATRICE :

M^{me} le Professeur Marie GORÉ, Université Paris II Panthéon-Assas, Vice-Présidente de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française

INTERVENANTS :

- > Son Excellence M. George EDGAR, ambassadeur de l'Union Européenne au Cambodge
- > M. NGUYEN Ngoc DIEN, professeur de droit à l'Université nationale du Vietnam
- > M^{me} TAN Hsien-Li, co-directrice de ASEAN Law and Policy Programme, National University of Singapore
- > Ms. Hanim HAMZAH, associé gérant régional, ZICOLaw Network (Singapour)
- > M^{me} Delphine GALLIN, avocate, membre du Conseil national français des barreaux
- > M. Jean DELEAGE, notaire, délégué du Conseil Supérieur du Notariat pour l'Asie du Sud-Est

18:00 → COCKTAIL DINATOIRE À L'AMBASSADE DE FRANCE AU CAMBODGE



ASEAN • UE

Journées internationales
Soutien à la coopération



MARDI 31 OCTOBRE

8:00 - 13:00 → TROISIÈME TABLE RONDE : LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DE L'ASEAN

8:00 → DISCOURS D'OUVERTURE DE Son Excellence M. Francisco FONTAN PARDO Ambassadeur de l'Union Européenne auprès de l'ASEAN

8:30 - 10:30 → PREMIÈRE PARTIE : LA LIBÉRATION DES ÉCHANGES ET LES RÈGLES D'ACCÈS AU MARCHÉ
ANIMATEUR : M. le Professeur Yves NOUVEL, Université Paris II Panthéon-Assas

INTERVENANTS :

- › Son Excellence M. Bruno ANGELET, chef de la Délégation de l'Union Européenne au Vietnam
- › M. Philipp DUPUIS, Ministre-conseiller, Chef de la Section économique et commerciale de la délégation de l'Union européenne à Bangkok
- M. Thuy Thi Tran DUONG, professeur de droit à l'Université nationale du Vietnam à Ho Chi Minh Ville
- › M. Jean-Marie BURGUBURU, avocat, ancien président du Conseil national français des barreaux, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris
- › M. Yean Siew THAM, professeur à l'Institute of Malaysian and International Studies
- › M. Colin PICARD de GENNES, avocat, cabinet AUDIER & Partners (Myanmar)

11:00 - 13:00 → DEUXIÈME PARTIE : L'ORGANISATION DES ÉCHANGES

ANIMATRICE : M^{me} le Professeur Laurence IDOT, Université Paris II - Panthéon-Assas

INTERVENANTS :

- › Son Excellence M. Bruno ANGELET, chef de la Délégation de l'Union Européenne au Vietnam
- › M. Philipp DUPUIS, Ministre-conseiller, Chef de la Section économique et commerciale de la délégation de l'Union européenne à Bangkok
- › M. Toh HAN LI, Directeur exécutif de la Competition Commission of Singapore (CCS)
- › M^{me} Dominique LOMBARDI, avocate associée, cabinet d'avocats Rajah & Tann (Singapour)
- › M. Arnaud DARCI, Président de la Chambre de commerce européenne au Cambodge (EuroCham Cambodia)
- › M. Colin PICARD de GENNES, avocat, cabinet AUDIER & Partners (Myanmar)

13:00 → Déjeuner offert par la Fondation pour le droit continental
et l'Association Henri Capitant au Raffles Hotel Le Royal

14:00 - 17:00 → QUATRIÈME TABLE RONDE : L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE VIETNAM ET L'UNION EUROPÉENNE DE DÉCEMBRE 2015

ANIMATEUR : M. le Professeur Michel TROCHU, président honoraire de l'Université de Tours (France)

INTERVENANTS :

- › Son Excellence M. Bruno ANGELET, chef de la Délégation de l'Union Européenne au Vietnam
- › Son Excellence M. Quynh Le VU, ministre du Plan et de l'Investissement (Vietnam)
- › M. Nicolas AUDIER, avocat, associé-gérant du cabinet AUDIER & Partners (Vietnam)
- › M. Claudio DORDI, professeur à l'Université de Bocconi, chef du projet européen de soutien à la politique commerciale et aux investissements (UE-Vietnam)
- › M. NGUYEN Minh Hang, doyen de la Faculté de droit, directeur du Centre of Research on International Trade (Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (Hanoi))
- › M^{me} Thi Thu Ha LE, professeur de propriété intellectuelle, Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (Hanoi)

ACTION: La Fondation pour le droit continental et l'Association Henri Capitant organisent à Phnom Penh, une rencontre entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Union européenne (UE), les 30 et 31 octobre 2017.

OBJECTIFS: Ces journées internationales - qui pourraient être les premières d'un cycle de rencontres qui se développerait sur un rythme biennal - ont pour objet de nourrir la réflexion :

- > sur une comparaison entre les deux ensembles régionaux présentant certaines analogies : l'ASEAN réunissant dix pays¹ dont l'hétérogénéité politique, économique, linguistique et culturelle est forte, et l'UE offrant, de ce point de vue, une expérience déjà ancienne ;
- > sur le développement des relations entre les deux ensembles régionaux.

Des experts de l'ASEAN et de l'UE – professeurs, avocats, notaires, juristes, principaux acteurs de cette coopération – échangeront leurs points de vue autour de quatre tables rondes dont l'objet de chacune d'entre elles est décrit plus bas.

PUBLICS VISES: La manifestation est ouverte au public. La participation attendue est celle des acteurs politiques, juridiques et économiques intéressés par l'ASEAN.

(1) Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam

PREMIÈRE TABLE RONDE: LA DIMENSION POLITIQUE DE L'ASEAN

Animée par **Son Excellence M. SOK Siphana**, conseiller auprès du gouvernement royal du Cambodge, associé-gérant SokSiphana&associates

- > Les circonstances de la création et du développement de l'ASEAN
- > Les objectifs de l'ASEAN : créer un espace politique (paix entre les États), un espace économique (circulation des personnes et des capitaux, petites et moyennes entreprises, commerce électronique), un espace social (protection des travailleurs), un espace environnemental (écologie), un espace culturel, un espace de coopération judiciaire
- > L'insertion de l'ASEAN dans le concert mondial : l'ASEAN et l'APT² (ASEAN + 3 [Japon, Chine et Corée du Sud]); l'ASEAN et l'OMC; l'ASEAN et le RCEP (Partenariat économique intégral régional) ; l'ASEAN et l'UE.

DEUXIÈME TABLE RONDE: LA DIMENSION JURIDIQUE DE L'ASEAN

animée par **M^{me} le Professeur Marie GORÉ**, Université Paris II Panthéon-Assas, Vice-Présidente de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française

La deuxième table ronde a pour objet d'examiner et d'apprécier l'ASEAN en tant qu'organisation régionale d'intégration. Dotée de la personnalité juridique depuis l'entrée en vigueur de la Charte de 2007 (art. 3), se définissant comme une organisation intergouvernementale, l'ASEAN connaît une transformation progressive qui peut être comparée, dans ses méthodes et dans ses techniques, à l'expérience européenne. En effet, le modèle ASEAN (ASEAN WAY), informel et non contraignant, évolue en raison de son élargissement à de nouveaux États, vers une architecture plus institutionnelle. Il convient donc d'évaluer les obstacles franchis, les progrès réalisés et les projets envisagés pour parvenir à une intégration plus poussée.

À travers l'examen des institutions, des modalités de prise de décision et des sources du droit, la table ronde s'efforcera d'une part de dresser un état présent de l'intégration régionale réalisée, d'autre part de dessiner les perspectives d'avenir.

(2) L'APT (ASEAN PLUS THREE) réunit l'ASEAN et 3 autres pays (Japon, Chine, Corée du Sud)

TROISIÈME TABLE RONDE: LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DE L'ASEAN

animée par **M. le Professeur Yves NOUVEL** en 1ère partie et
M^{me} le Professeur Laurence IDOT en 2ème partie, Université Paris II Panthéon-Assas

L'objectif de la troisième table ronde est d'approfondir deux des quatre piliers sur lesquels repose l'ASEAN dans sa dimension économique : un marché unique, une région économique compétitive).

> **Première partie : La libération des échanges. Il sera question du premier pilier et des règles d'accès aux marchés.** Seront envisagées les modalités de mise en œuvre des grandes libertés (marchandises, services, capital, travailleurs). Un parallèle pourra être fait avec la mise en place du marché intérieur au sein de l'Union européenne.

Seront également envisagées les règles applicables aux investissements nationaux, intra-ASEAN ou internationaux. Une attention particulière sera portée aux partenariats public-privé, ainsi qu'à la passation des marchés publics.

> **Seconde partie : L'organisation des échanges. Il sera question du deuxième pilier.** Sera envisagée la mise en place d'un environnement favorable au développement des échanges : respect des règles de concurrence, garantie des propriétés intellectuelles, notamment.

QUATRIÈME TABLE RONDE: L'ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE VIETNAM/ UE DE DÉCEMBRE 2015

animée par **M. le Professeur Michel TROCHU**, président honoraire de l'Université de Tours

Il s'agit d'une illustration concrète, par un accord de libre-échange très récent, de certaines questions évoquées dans les précédentes tables rondes.

Pour les autorités européennes, « cet accord instaure un nouveau modèle, plus moderne et plus complet, pour les accords de libre-échange entre l'UE et les pays en développement. Il établit, aussi, un bon standard de relation commerciale entre l'UE et le Sud Est de l'Asie ».

Quant au ministre vietnamien de l'industrie et du commerce il a, de son côté, salué un accord qui « intégrera le Vietnam dans l'économie mondiale ».

